

Commune d'Etaples-sur-Mer  
Extrait du registre des délibérations

Délibération n°16	Conseil Municipal du 16 juin 2015
Direction des affaires générales et juridiques	Domaine de compétence : Propreté publique et gestion des déchets

Le mardi seize juin deux mille quinze à 20 h, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en réunion publique, à la Mairie, sous la présidence du Maire, Monsieur Philippe Fait.

Date de convocation :  
27/05/015

Effectif du Conseil Municipal: 33

Nombre de membres  
en exercice : 33

Compte-rendu des délibérations  
affiché le : 18/06/2015

**Présents** : Philippe Fait, Bernard Gheselle, Laurence Caron, Lucien Bonvoisin, Frédéric Cadet, Beaurain Christelle, Kathy Hanquez, Bagdad Ghezal, Dominique Delsaux, Sébastien Baillet, Adjoints, Richard Kasprzak, Gérard André, Maryse Maillart, Jean-Michel Gosselin, Charlotte Perrault, Angélique Cousin, Martine Ghezal, Pascal Thiébaux, Stéphane Sagnier, Stéphanie Danne, Francis Gravet, Marie Pierre Hagneré, Francis Leroy, Monique Vambre, Jean-Pierre Lamour, Conseillers Municipaux.

**Absents excusés ayant donné pouvoir** : Joël Dachicourt à Gérard André, Ramet Christian à Richard Kasprzak, Brihier Yvon à Baillet Sébastien, Laurie CAFFIER à Maillart Maryse, Descharles Martina à Perrault Charlotte, Hagnere Jean Paul à Monique Vambre, Stéphanie Codron à Pascal Thiebaux

**Absent excusé** : Mme Boutoille Josiane

**Votants** : 32

**Secrétaire de séance** : Monsieur Sébastien BAILLET

Objet : Convention d'implantation et d'usage dans le cadre de la mise en place de conteneurs enterrés sur le territoire de la commune

Rapporteur : Monsieur le Maire

**Vu** le code général des collectivités territoriales,

**Vu** la délibération du conseil communautaire de la CCMTO en date du 3 avril 2015 ayant approuvé la conclusion, avec chaque commune, d'une convention d'implantation et d'usage dans le cadre de la mise en place de conteneurs enterrés sur le territoire intercommunal,

### **Considérant**

**Que** la CCMTO a souhaité s'équiper de colonnes d'apport volontaire enterrés et redéfinir le maillage des implantations des points de collecte sur le territoire intercommunal,

**Qu'**un marché à bons de commande a été signé entre la CCMTO, la société plastic Omnium et la SA Colas nord Picardie pour la fourniture et la pose de conteneurs enterrés,

**Que** la commune d'Etaples-sur-mer a souhaité se doter de ce type d'équipement qui ont vocation à se multiplier dans un souci de salubrité publique,

**Que** les travaux devraient être réalisés avant l'été, conformément aux dispositions contractuelles du marché conclu entre la CCMTO et ses partenaires,

**Que** le site retenu pour la commune d'Etaples-sur-mer se situe rue Victor Hugo

**Décide** d'autoriser Monsieur le maire à signer la convention d'implantation et d'usage des conteneurs enterrés pour la collecte des déchets ménagers et assimilés, telle qu'annexée à la présente délibération.

Le rapport est adopté par **32 voix pour.**